

LCOILE magazine 42







REPORTAGE rSa, la vie au minimum

DOSSIER Le développement durable... pour tous!

Dossier 15-21

Tous acteurs du développement durable!

Impliqué depuis longtemps dans la protection de l'environnement, le Conseil général va plus loin et intègre cette préoccupation à l'ensemble de ses actions...

En supplément de ce magazine



SOPTIP Votre agenda des sorties

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Élodie Pilon, Fabrice Roure, Conseil général de la Loire, Pierre Boutron, Production Philippe Godeau, Éric Geandel, Joseph Maroun, EuroJ 2010, DR, Jacques Legoff, Getty images • Rédaction: direction de la Communication, Sphère Publique • Conception, réalisation:

Sphére Publique Impression: Imaye Graphic

Diffusion: La Poste • Tirage: 332 000 ex. • Dépôt légal: 2º trimestre 2010
 Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle
 42022 Saint-Étienne Cedex I

Site internet: www.loire.fr Tél: 0477484242





Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8 - 9 En coulisses
Voyage au cœur des
transports scolaires



10-13 Actualités

- Quand le cinéma ouvre ses portes aux collégiens
- La Nationale 82
 à deux fois deux voies
- Soutenir vingt mille personnes handicapées
- Fromagerie des Hautes Chaumes







14 À la découverte des cantons

Rive-de-Gier, un canton où il fait bon vivre



22 - 23 Reportage

rSa: la vie au minimum



24-25 **Industrie**Agroalimentaire:
des recettes qui marchent



26 **Culture**

Les Archives de la Loire en ligne



27 À vos papilles
Un homme, un produit, une recette



28-29 Expressions des élus

30-31 Portrait

Jean Dell, des planches stéphanoises à la scène parisienne





Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire

Schéma des voies cyclables : un nouveau chemin vers le développement durable

estion différente de ses chantiers, recherche d'économies d'énergie dans le chauffage de ses bâtiments, développement du réseau de transports collectifs TIL constituent quelques exemples des actions que notre institution départementale met en place pour mieux préserver notre environnement.

Outre ces innovations et ces changements dans ses habitudes, le Conseil général veut aller plus loin avec vous vers un développement durable de notre département. C'est pourquoi j'ai voulu que le Conseil général réalise une grande étude en concertation étroite avec les associations sur la définition d'un schéma des voies cyclables dans notre département.

Je veux aussi que ce schéma réponde aux attentes à la fois des adeptes du cyclotourisme, des sportifs et des personnes qui veulent tout simplement utiliser la petite reine pour leurs déplacements quotidiens ou leurs loisirs.

En encourageant, en facilitant et en rendant plus sûrs les déplacements à vélo, nous participons naturellement à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et nous améliorons aussi l'attractivité de la Loire. Aujourd'hui, l'Europe et la France commencent à être traversées par de grandes véloroutes. Dans notre département, deux projets sont à l'étude pour sillonner notre territoire du nord au sud et d'est en ouest. Pour accroître son attractivité touristique, la Loire doit être en mesure d'accueillir ces grands axes touristiques.

Enjeux sportifs, environnementaux, touristiques et économiques, ce schéma des voies cyclables nous permettra de relever plusieurs défis à la fois.



En bref et en images

Une rubrique de Sophie Tardy



4 février 2010

Michel Chartier, Vice-Président du Conseil général et Conseiller général de Saint-Symphorien-de-Lay, participe à une rencontre sur les opportunités d'emplois liées à la construction de l'A 89.



5 février 2010

Bernard Fournier, Sénateur, Vice-Président du Conseil général et Président du Siel et Claude Bourdelle, Vice-Président du Conseil général et Conseiller général du canton de Noirétable, inaugurent la chaufferie bois de Saint-Didier-sous-Rochefort.



5 mars 2010

Jean-Paul Seux, Conseiller général du canton de Chazelles-sur-Lyon et le Président Bernard Bonne, inaugurent la crèche Les Fanfounets à Chazellessur-Lyon, en présence du Maire Pierre Véricel.

ÉCONOMIE

Dominique Burnichon, une femme entreprenante



ominique Burnichon, cogérante du Comptoir des saveurs à Roanne, a reçu le prix national de Femme chef d'entreprise 2009. Une récompense qui met à l'honneur son parcours professionnel. Dominique s'est très vite lancée dans l'aventure de l'entreprenariat. Elle a créé sa société de reprographie quatre ans seulement après avoir débuté sa vie professionnelle. Ont suivi trente-six années de commerce. Dominique et

son mari Jean, cuisinier, gèrent depuis cinq ans un établissement spécialisé dans la restauration rapide. Le concept: proposer dans un cadre convivial un repas équilibré, des produits maison, à savourer sur place ou à emporter. Passionnée d'écriture, Dominique Burnichon a déjà publié trois ouvrages. C'est la deuxième femme roannaise à remporter ce prix, après Christiane Villard, dirigeante de Mado Marcel, entreprise de textile à Neaux.

SPORT

Les Rencontres de la Forme

Juis-je en bonne condition physique? Comment débuter ou reprendre une activité sportive? Quels en seront les effets bénéfiques? Les Rencontres de la Forme, organisées par la ligue d'athlétisme Rhône-Alpes en partenariat avec le Conseil général, répondent à vos questions, vous orientent et proposent de vous accompagner au quotidien. Ludiques et ouvertes à toute la famille, les Rencontres de la Forme se déroulent le dimanche 13 juin au parc Jean-Marc à Saint-Étienne, de 9 h 30 à 17 h.

Activités physiques, santé, bien-être, nutrition, colloques... Sportifs ou non, venez testez votre condition physique!



Renseignements: athleforme@free.fr - 06 27 92 83 66 ou 06 76 06 23 91

INSERTION

L'espace Boris Vian accompagne les chercheurs d'emploi

'espace Boris Vian, centre socioculturel à Saint-Étienne, s'est vu confier la prestation de services « Cible Emploi Culture Spectacle ».

Il est, depuis le 2 février, l'interlocuteur des agences Pôle emploi de la Loire, la Drôme et l'Ardèche, dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi du secteur culturel. Toute personne porteuse

d'un projet professionnel en lien avec le culturel et l'artistique peut bénéficier de son soutien. Depuis 1996, à la demande du Conseil général et de l'ANPE, l'Espace Boris Vian intervient auprès des demandeurs d'emploi.

Une expérience reconnue par cette nouvelle mission, confiée par la Direction régionale Rhône-Alpes de Pôle emploi.



11 mars 2010

Bernard Fournier, Sénateur et Vice-Président du Conseil général, sensibilise les élèves du Collège Saint-Joseph à Saint-Bonnet-le-Château à la sécurité dans les transports scolaires.



11 mars 2010

Le Président Bonne et Paul Salen, Premier Vice-Président chargé de l'Éducation, reçoivent les Principaux des collèges publics de la Loire.

SPORT AUTOMOBILE

21e Rallye national du Pays du Gier

es 26 et 27 mars derniers, s'est déroulé le Rallye du Pays du Gier. Cette compétition officielle, soutenue par le Conseil général, a vu s'affronter cent vingt-cinq équipages. L'ancien site de Giat à Saint-Chamond a accueilli les départ et arrivée de ce circuit de plus de 379 km. Grégoire Hotz a remporté la compétition qui compte pour la Coupe de France et le championnat de Suisse. En parallèle, le 1^{er} Rallye VHC (Véhicules historiques de compétition) s'est invité à Saint-Chamond. Une épreuve à laquelle a participé François Rochebloine, Député

et Vice-Président du Conseil général chargé des Sports et de la Jeunesse.



STATION CHALMAZEL

La troisième meilleure saison depuis 10 ans



a saison hivernale de la station Chalmazel s'est achevée le 21 mars. Une saison qui a débuté dès le 23 décembre, grâce à la neige de culture, et qui a profité ensuite d'un fort enneigement. Malgré des conditions météorologiques et des déplacements difficiles (froid, neige...), ce sont près de 80000 journées skieurs qui ont été enregistrées.

Grâce à l'enneigement continu, les forfaits saison et séjours ont augmenté de manière significative. Au 14 mars, le chiffre d'affaires de la saison s'élevait à 902000 euros. Une belle saison, ponctuée d'un programme d'animations riche et d'un large choix d'activités.



12 mars 2010

Bernard Bonne, Président du Conseil général et Henri Nigay, Conseiller général du canton de Feurs, visitent le Comice agricole de Feurs.

En bref et en images



18 mars 2010

Le Président Bernard Bonne et Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général, visitent le salon Bois énergie.



19 mars 2010

Bernard Bonne, Président du Conseil général, pose la première pierre de la caserne de pompiers de Saint-Julien-Molin-Molette, en présence de Georges Bonnard, Conseiller général, Bernard Philibert, Conseiller général et Président du Sdis et du Député Dino Cinieri.



6 avril 2010

Alain Laurendon, Vice-Président du Conseil général, participe à l'opération de semis d'une prairie fleurie sur le rond-point de Dourdel, sur la RD 201 entre Roche-la-Molière et Saint-Étienne, avec des élèves de 4^e Segpa du Collège du Puits-de-la-Loire.

COLLÈGES

Pour tout savoir sur l'agroalimentaire



Piloté par le pôle Agroalimentaire Loire, le projet C'est Bon à Savoir a pour but de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'agroalimentaire. Un projet né d'un double constat: les entreprises ne trouvent pas suffisamment de candidats. Les élèves, quant à eux, n'ont aucune représentation de ces métiers.

C'est Bon à Savoir propose aux collégiens ligériens de découvrir l'agroalimentaire en trois temps:

- une intervention présentant les différents métiers,
- des ateliers pratiques sur les métiers de la production (fabrication de brioches) et sur les métiers de laboratoire,
- une formation aux techniques de vente.

Près de deux cents jeunes ont déjà suivi ce parcours dans quinze collèges de la Loire.

CULTURE

Des spectacles de villes... en villages

e catalogue 2010-2011 de la Saison culturelle départementale est disponible. Danse, musique, théâtre... Il propose un large choix de spectacles labellisés par le Conseil général, sélectionnés pour leur haute qualité artistique. La Saison culturelle départementale permet aux communes ligériennes, aux associations, aux lieux de diffusion de faire un choix parmi ces spectacles et de les programmer, soutenus par une subvention du Conseil général. Grâce à

cette initiative, les Ligériens éloignés des grands équipements peuvent assister à des représentations culturelles de qualité, à des tarifs abordables.

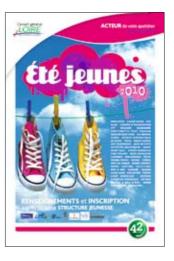
Les communes ou associations qui souhaitent organiser un des spectacles présents dans ce catalogue, doivent envoyer leur demande à la Direction de la culture du Conseil général avant le 31 mai, pour les spectacles se déroulant de septembre à décembre 2010.

JEUNESSE

Le plein d'activités avec l'Été Jeunes

omme chaque été, du 5 au 29 juillet, le Conseil général soutient les structures jeunesse qui proposent des stages aux adolescents de 8 à 18 ans. L'Été Jeunes offre la possibilité de pratiquer et de découvrir des activités sportives et culturelles. Du rafting à la vidéo en passant par la danse et le cirque, il y en a pour tous les goûts, toutes les envies. Sans oublier les stages de football, assurés par ASSE-Organisation.

Retrouvez le programme complet sur www.loire.fr/ etejeunes. Renseignements et inscriptions auprès de votre structure jeunesse.



SPORT

EuroJ 2010

u 25 au 27 juin 2010, des enfants venus de toute l'Europe se réunissent à Saint-Étienne pour vivre l'EuroJ 2010 dont Aimé Jacquet est le parrain.

Football, fair-play et équilibre alimentaire seront les fils conducteurs de cet événement soutenu par le Conseil général. Plus de cinq cents enfants âgés de 11 à 12 ans, issus des plus grands clubs européens, participent au tournoi. Le stade Geoffroy Guichard, le stade d'Andrézieux et le centre de formation de l'ASSE les accueilleront.

En parallèle, l'EuroJ-expo vous invite à voyager à travers l'Europe afin de vous faire partager ses richesses culturelles et culinaires. Les bénéfices de l'événement seront versés à l'association Rêve.



BTP LOIRE

Visite du centre de formation et création d'une maison du logement



B ernard Bonne a visité le Centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux Publics (CFA du BTP) à Saint-Étienne.

L'occasion d'évoquer la volonté du BTP Loire de créer un centre d'information sur le développement durable.

Le BTP est le secteur qui représente le plus gros potentiel d'économies d'énergie à réaliser. Il existe de multiples sources d'informations. Le but est de les rassembler en un lieu unique. Ce centre d'information pourrait être accompagné par le Conseil général de la Loire qui souhaite créer une maison du logement.

Reste à définir le partenariat qui pourrait être mis en place.

TRANSPORTS

TIL: 1 million de voyageurs

IL, Transport interurbain de la Loire, fête son millionième voyageur! Depuis 1982, le Conseil général est responsable des transports collectifs entre les villes et les villages de la Loire.

À la rentrée scolaire 2007, pour inciter les Ligériens à prendre les transports collectifs, il a modernisé son réseau en créant TIL. Plus lisible pour l'ensemble des usagers, il propose un tarif unique à 2 euros pour ses lignes régulières, quelle que soit la distance parcourue.

Aujourd'hui, TIL, ce sont vingt-neuf lignes régulières d'autocars, trente-huit lignes de proximité et quatre cent cinquante services de transport scolaire.





Vroum, vroum ! Chaque jour, plusieurs milliers d'élèves utilisent les transports scolaires du Conseil général de la Loire. Parmi les conducteurs les plus assidus, Gilles Pruvost. À 44 ans, il totalise 17 ans au service de la ligne 202 (Saint-Martin-d'Estréaux — Roanne) et transporte les jeunes jusqu'à leur établissement. Embarquez à bord de son car...

u fil des années, le conducteur Gilles Pruvost est devenu familier des habitants du nord du département, et plus particulièrement des scolaires qui fréquentent sa ligne. Ses journées se suivent... et se ressemblent: tout est minuté.

6 h Gilles Pruvost rejoint son car au dépôt des Cars Roannais de Saint-Martin-d'Estréaux. Il faut vérifier les niveaux, préparer les disques de contrôle, s'assurer qu'il y a du papier pour les tickets et veiller à la propreté intérieure.

6 h 30 Rendez-vous place de la Bascule. Les habitués le saluent et présentent leur carte de transport. Les voyageurs occasionnels prennent un ticket. À cette heure matinale, encore peu de scolaires, exceptés quelques apprentis au CFA*. Gilles se déplace en souplesse: il est formé à l'écoconduite. De quoi améliorer le confort des passagers et préserver les véhicules!

 Germain-Lespinasse. Petit coup d'œil pour vérifier que leur ceinture de sécurité est attachée. Quelques-uns se réveillent en écoutant de la musique, d'autres jouent avec leur portable. Un collègue de Gilles assurera leur retour en fin de journée.

8 h Arrivée à Saint-Martin-d'Estréaux. Les élèves sont plus nombreux, en particulier ceux du Collège Jean-Papon à La Pacaudière. Gilles Pruvost les transporte de la 6° au lycée. « Je les vois grandir. Parfois, les parents viennent me parler et me demandent si ça se passe bien. »



8hio Contrôle de la gendarmerie. Gilles présente la carte grise, la carte violette spécifique aux transports en commun, et son disque.

Ioh30 Gilles Pruvost profite d'un moment de répit pour faire le tour de son véhicule. Dans dix minutes, il conduira à Roanne des Ligériens qui prennent le train, se rendent à l'hôpital...

I2 h I0 Gilles Pruvost déjeune jusqu'à 12 h 55. Quelques étudiants en IUT** grimpent dans son véhicule. Ils ont cours à 14 h.

Le conducteur arrive au dépôt du Coteau pour ses deux heures de pause. Il lave le car aux rouleaux, fait le plein de gasoil et rend visite à ses

collègues de l'atelier. Pression des pneus, bruits suspects, tout est passé au crible.

16 h 30 Gilles retourne en gare routière de Roanne. Il attend des correspondances d'élèves en lycée agricole. Les cinquante-huit places du car sont occupées. On discute, on révise ses leçons.

18h 15 Gilles Pruvost arrive au dépôt. Il met de côté les objets oubliés, tire sa fiche de service pour les tickets vendus, puis compte sa caisse. Il peut rentrer chez lui: demain c'est mercredi, les horaires seront un peu différents!

Émilie Couturier

- * Centre de formation des apprentis
- ** Institut universitaire de technologie

NOUVEAU

Inscrivez-vous en ligne!

À partir du 1^{er} juin 2010, une e-inscription est proposée sur www.loire.fr pour la rentrée de septembre. Ce nouveau service s'adresse aux familles dont les enfants empruntent les lignes régulières.



POINT DEVUE



Paul CELLE

Conseiller général chargé des Transports

Sécurité et transport des élèves handicapés

Loire Magazine : Comment assurezvous la sécurité des élèves qui empruntent les transports scolaires ?

Paul Celle : Tous les élèves de 6° du département bénéficient d'une campagne de sensibilisation. Nous mettons également à la disposition des entreprises de transports des emplois aidés pour assurer l'accompagnement des élèves dans les cars.

Loire Magazine : Le Conseil général met aussi l'accent sur le transport des élèves handicapés ?

Paul Celle : Nous disposons de plusieurs modes de transports adaptés aux handicaps. Chaque jour, ils sont empruntés par sept cents enfants et étudiants scolarisés dans les établissements de l'Éducation nationale ou du Ministère de l'Agriculture (lycées agricoles).

TRANSPORTS SCOLAIRES EN CHIFFRES

29 lignes régulières.

450 circuits spéciaux.

22 000 élèves transportés par jour.

90 % du coût pris en charge par le Conseil général.

30 millions d'euros de budget.

→ CULTURE

Quand le cinéma ouvre ses portes aux collégiens

Les quatre cents coups, premier film de François Truffaut, a été réalisé en 1959. Lorsqu'on est né à l'aube des années 2000, il semble peu probable que l'on connaisse ce film. Et pourtant, de jeunes collégiens ont pu le découvrir cette année grâce à « Collège au cinéma », une opération soutenue par le Conseil général qui permet aux enfants de s'initier au septième art.



Pendant l'année scolaire 2009-2010, ce sont huit mille élèves de cinquante-sept collèges ligériens qui participent à l'opération « Collège au cinéma ». Le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation nationale sont à l'origine de cette initiative. Dans la Loire, le Conseil général, l'Inspection académique et les professionnels du cinéma collaborent étroitement à cette opération.

Apprendre à aimer le cinéma

Trois films, un par trimestre. Des genres et des époques différents. Des films que les collégiens n'iraient peut-être pas volontairement voir... « Collège au cinéma » propose aux élèves de découvrir ces œuvres lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Leur diffusion s'accompagne d'un travail pédagogique dans les collèges, autour d'animations assurées par des intervenants extérieurs : échanges, débat... L'objectif, pour le jeune spectateur, est d'apprécier des œuvres diverses et de se constituer une culture cinématographique, tout en aiguisant sa curiosité et son envie d'apprendre.

Rendre le cinéma accessible à tous

« Collège au cinéma » veut favoriser l'accès au plus grand nombre à la culture

« COLLÈGE AU CINÉMA » FÊTE SES VINGT ANS

Pour fêter les vingt ans de l'opération, le Conseil général et l'Inspection d'académie ont organisé un concours, sur le thème « Quel est le film qui vous a le plus marqué dans le cadre de "Collège au cinéma" et pourquoi? »
Les prix ont été remis au cinéma
Le France le 30 mars. Pour l'occasion, une séance du film Rue Cases-Nègres a été proposée en présence de sa réalisatrice, Euzhan Palcy.

PROGRAMME: SAISON 2009-2010

Pour les 6^e et 5^e:

- Les quatre cents coups (F. Truffaut)
- Joue-là comme Beckham (G. Chadha)
- Abouna (M.S. Haroun)

Pour les 4^e et 3^e:

- Miracle en Alabama (A. Penn)
- Promesses (C. Bolado, B.Z. Goldberg, J. Shapiro)
- Dans les cordes (M. Richard-Serrano)

cinématographique, sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil général accompagne la mise en œuvre de l'opération. Il prend en charge une partie des billets d'entrée et les actions d'animation dans les collèges, dont l'organisation est confiée au cinéma Le France. Il peut également participer au transport des élèves.

« Collège au cinéma », c'est inciter les jeunes à s'ouvrir au septième art. C'est aussi contribuer à créer un lien durable entre les jeunes et le cinéma.

Sophie Tardy

→ ROUTES

La Nationale 82 à deux fois deux voies

La mise à deux fois deux voies de la RN82 entre Neulise et Balbigny, c'est fait ! Ou plutôt, ça va se faire. Le 8 mars dernier, après de nombreuses discussions avec le Conseil général, l'État annonçait qu'il débloquait 50 millions d'euros pour ces travaux. Combiné à l'arrivée de l'A89, cet aménagement est synonyme de belles opportunités économiques et sociales.

a RN82 est le prolongement de la RN7 dans la Loire. Elle est à deux fois deux voies jusqu'à Neulise. Avec la mise en service de l'A89 en 2012 et son passage à Balbigny, le tronçon entre Neulise et Balbigny prend une nouvelle ampleur. Il est important d'en faire un axe fluide. Il en va de la dynamique de tout le nord du département.

Des mois de détermination

Le 23 janvier 2009, le Président Bonne expliquait à Patrick Devedjian, Ministre chargé de la mise en œuvre du Plan de relance: « Lors de l'ouverture de l'A89, le secteur de Balbigny deviendra un carrefour autoroutier hautement stratégique à la croisée des axes entre Paris et le sud de la France, la façade atlantique et l'est de l'Europe. [...]. La Loire dispose de 3 ans pour préparer son territoire. Or, il est primordial vis-à-vis des investisseurs potentiels que nous soyons assurés des délais de réalisation des différentes infrastructures. Il en va de notre crédibilité. » La dernière intervention de Bernard Bonne auprès du Gouvernement, en l'occurrence Jean-Louis Borloo, datait du 19 février 2010, pour rappeler à l'État les attentes du Conseil général de la Loire.

5 km de cohérence

Le doublement des voies de la RN82 sur cet axe de 5 km devrait coûter environ 50 millions d'euros. Dans le cadre du Programme de modernisation des itinéraires (PDMI) 2009-2014, l'État avait déjà débloqué 20 millions d'euros.

Conscient des enjeux de sécurité routière, de fluidité du trafic et de développement économique, l'État remet la main à la poche et verse les 30 millions d'euros manquant au projet.



50 millions d'euros de travaux

Initialement, les défenseurs du dossier souhaitaient que le doublement des voies entre Neulise et Balbigny soit effectif au moment de la mise en service de l'A89. Selon toute vraisemblance et malgré toute la bonne volonté des acteurs, un décalage de quelques mois devrait être observé. Qu'importe, à l'horizon 2013, dans le Roannais, la RN7, la RN82, l'A89 et l'A72 seront parfaitement connectées.

Carine Bar

DES DATES POUR UN PROJET

- 2010: fouilles archéologiques préventives, démarches administratives.
- 2011: lancement des travaux sur la RN82 entre Neulise et Balbigny.
- 2012: mise en service de l'A89.
- 2013: fin des travaux de mise à deux fois deux voies de la RN82.

→ SOCIAL

Soutenir vingt mille personnes handicapées

Le Conseil général, chef de file de l'action sociale dans la Loire, a élaboré un Schéma départemental pour les personnes handicapées. Ce document définit les orientations et actions en faveur des personnes handicapées. Objectif : l'autonomie et l'intégration à la vie sociale. Explications.



méliorer le quotidien des vingt mille personnes handicapées dans la Loire. Tel est l'objectif de ce Schéma (2010-2014), fruit d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale. Un plan d'action intégrant la création sur 5 ans, de trois cent six places d'accueil pour les adultes.

Un Schéma unique

Le Conseil général est responsable de la mise en œuvre de la politique d'action sociale dans la Loire. Dans ce cadre, il doit élaborer le Schéma pour les personnes handicapées. Avant 2010, il en existait deux: l'un concernant les enfants, sous la responsabilité de l'État; l'autre en faveur des adultes, relevant du Conseil général. Dorénavant, le Conseil général met en place un Schéma unique, concernant l'ensemble des personnes handicapées

Tous les acteurs sociaux concertés

Le 30 mai 2008, lors des Assises du Handicap, le Conseil général a réuni les représentants institutionnels, les acteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, les usagers et experts.

Objectif: faire un état des lieux des actions conduites dans la Loire. Puis, de juin 2008 à mars 2009, des ateliers thématiques ont permis de travailler sur l'élaboration du Schéma. Au total, pas moins de cinq cents personnes y ont collaboré.

Pour une meilleure intégration à la vie citoyenne et sociale

Le Schéma départemental des personnes handicapées est né de cette collaboration. Adopté le 11 février dernier par l'Assemblée départementale, il oriente la politique en faveur des personnes handicapées dans la Loire, autour des actions suivantes:

- affirmer le rôle de la MDPH*, coordonner, évaluer et soutenir les acteurs,
- mettre en œuvre des parcours de scolarisation adaptés.
- favoriser les choix de vie autonome,
- faciliter l'accès aux soins,
- soutenir les aidants,
- fluidifier le système d'accompagnement en établissement,
- accompagner le vieillissement des personnes handicapées,

- mieux structurer l'offre médico-sociale et l'adapter aux évolutions.

Ces priorités sont menées avec l'exigence d'agir au plus près de la personne, des besoins qu'elle exprime et dans une finalité d'intégration pleine et entière à la vie citoyenne et sociale.

Sophie Tardy

* Maison départementale des personnes handicapées

EN SAVOIR PLUS



Le budget 2010 du Conseil général en faveur des personnes handicapées, c'est :

88 millions d'euros, dont :

- 26 millions pour le maintien à domicile,
- 62 millions pour la prise en charge de l'aide sociale en établissement et en famille d'accueil agréée.

Soit 14 % d'augmentation par rapport au budget 2009.

→ TERROIR

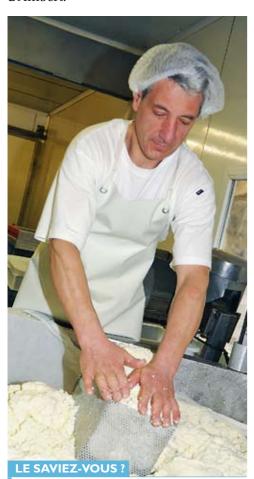
Ce fromage vaut bien quelques travaux





Située à Sauvain, la fromagerie artisanale des Hautes Chaumes produit de nombreux fromages depuis une dizaine d'années. Mais c'est pour sa fourme qu'elle est surtout connue. Ainsi, de nombreux visiteurs se déplacent pour voir sa fabrication. Afin de mieux accueillir le public, la fromagerie a été réaménagée. Le Conseil général a soutenu ce projet à hauteur de 6 000 euros.

réée en 1999, la fromagerie des Hautes Chaumes a obtenu la classification nationale AOC* pour sa fourme de Montbrison (devenue AOP** en mai 2009). Une belle reconnaissance pour ce fromage qui peinait à se démarquer de sa voisine, la fourme d'Ambert.



Pour fabriquer une fourme de 2,5 kg, il faut 20 à 25 litres de lait.

Des travaux pour un meilleur accueil

Afin de faire connaître encore mieux son produit et partager sa passion, Hubert Tarit propose des visites de sa fromagerie. Sur rendez-vous, des particuliers, des groupes, des professionnels des métiers de bouche, mais aussi des écoles viennent régulièrement vivre la fabrication de la fourme en direct.

Des améliorations ont été apportées pour un accueil plus agréable. La citerne à lait a été déplacée à l'extérieur sous un abri. Placée au milieu du couloir, elle empêchait le bon déroulement des visites. Quant à la partie magasin, un petit coup de fraîcheur lui a été apporté: de nouvelles étagères pour une jolie exposition des produits, une télévision montrant un film de présentation de la fourme et des producteurs...

Une fromagerie purement artisanale

Sur quatre producteurs de fourme de Montbrison dans la Loire, la fromagerie des Hautes Chaumes est la seule à sortir une fourme entièrement artisanale au lait cru et entier.

Pour cela, Hubert Tarit a choisi quatre fournisseurs en lait qui n'utilisent pas d'ensilage et qui sont situés à 1000 m d'altitude, là où l'herbe est plus grasse et plus riche.

Le fromager réalise la collecte lui-même. Cette proximité réduit le temps de transport du lait entre la cuve du fermier et le début de production, et limite ainsi les variations de températures qui pourraient être néfastes. Autre spécificité, les fourmes sont affinées dans une cave naturelle à 1200 m d'altitude. Bref, toutes les conditions sont réunies pour fabriquer une fourme de haute qualité nutritive et gustative.

Véronique Bailly

*Appellation d'origine contrôlée ** Appellation d'origine protégée



En 2009, ce sont :

900 visiteurs venus découvrir la fabrication (près de 300 de plus qu'en 2008).

20 tonnes de fourme produites

vendues sur les marchés, dans les grandes surfaces, les crèmeries fines, au marché des fromagers à Rungis, dans des restaurants gastronomiques...

www.fromagerie-hautes-chaumes.com

À la découverte des cantons



Dernièrement, Bernard Bonne est allé à la rencontre des élus locaux et des habitants des dix communes du canton de Rive-de-Gier. Retour sur une journée riche d'échanges, de dialogues et de découvertes.

omme il s'y était engagé lors de son élection à la tête de l'Assemblée départementale, Bernard Bonne se rend régulièrement sur le terrain à la rencontre des Ligériens afin de répondre à leurs préoccupations et à leurs attentes. L'occasion de mesurer les avancées obtenues grâce aux partenariats avec les élus locaux et les Communes. Dans ce cadre là, Bernard Bonne s'est rendu dernièrement dans le canton de Rive-de-Gier, accompagné par Jean-Claude Charvin Vice-Président et Conseiller général du secteur.

Au cœur de Rive-de-Gier

Première étape de la journée : le centre d'intervention et de secours de Rive-de-Gier, comptant soixante sapeurs-pompiers dont seize professionnels. Ceux-ci sont intervenus près de mille six cents fois en 2009. La visite s'est poursuivie dans les rues commerçantes ripagériennes qui avaient été durement touchées par les inondations de novembre 2008. Rappelons que le Conseil général de la Loire avait alors débloqué une aide d'urgence de 100 000 euros.

Petit tour impromptu sur le marché hebdomadaire puis au pôle intergénérationnel de SOS maintien à domicile...

Des équipements de qualité

La matinée s'est poursuivie à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, exemple unique au monde d'un ensemble monastique transformé en village.

En début d'après-midi, direction Châteauneuf, plus précisément le château du Mollard où sont notamment logées des micro-entreprises et des structures en plein développement, puis Genilac pour la visite du centre nautique intercommunal. Avec ses trois bassins et des équipements d'animation de qualité, cet équipement répond aux besoins des scolaires, des associations sportives et des quarante-deux mille habitants des seize communes de la vallée du Gier.

Une Maison des Forgerons à Saint-Martin-la-Plaine

Le Président Bonne a souhaité se rendre à Saint-Martin-la-Plaine qui, depuis 2008, bénéficie d'un contrat communal d'aménagement avec le Conseil général de la Loire. Il permet de réaliser des travaux importants pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Autre site visité avec un grand intérêt : la Maison des Forgerons. Située dans un ancien bâtiment industriel, elle se veut – et c'est une belle réussite! – un moyen de découverte original du travail de forgeron d'antan.

La soirée, quant à elle, était consacrée à une rencontre et à des échanges fructueux avec l'ensemble du monde associatif du canton.

Pierre Chappel







Tous acteurs du développement durable!



Réchauffement climatique, disparition d'espèces, épuisement des ressources... Face à ces problèmes planétaires, comment peut-on agir, nous, Ligériens? Impliqué depuis longtemps dans la protection de l'environnement, le Conseil général va plus loin et intègre cette préoccupation à l'ensemble de ses actions, pour promouvoir un développement durable de notre territoire.



Michel CHARTIER Vice-Président chargé de l'Environnement

Loire Magazine: "Agenda 21"... Encore un document de plus sur le développement durable?

Michel Chartier: Justement, ce n'est pas un document de plus mais un document unique, qui fédère tout ce qui concerne le développement durable pour l'ensemble de nos politiques.

Il est fondé sur deux principes: la transversalité et la concertation avec tous les acteurs.

Loire Magazine: C'est une nouvelle étape dans l'action du Conseil général?

Michel Chartier: Oui, mais nous restons dans la continuité.

Ce projet remplace la Charte pour l'environnement, dont plus de 80 % des actions ont été engagées ou sont terminées.

Ce qui n'a pas pu être mis en œuvre sera repris ou modifié, car le développement durable est un processus, pas une norme figée.

Loire Magazine: Comment la mise en place de cet "Agenda 21" va-t-elle se passer?

Michel Chartier: Dans l'immédiat, nous avons lancé la phase de diagnostic. Ensuite, il faudra définir la stratégie à mettre en œuvre.

L'objectif est d'avoir un programme d'actions validé en 2011.



Un « Agenda 21 », c'est quoi?

Ce document stratégique présente le projet d'avenir élaboré par une collectivité. Il prévoit sur le court, le moyen et le long terme des actions concrètes à mettre en œuvre pour garantir l'avenir de la planète pour les générations futures.

Le chiffre « 21 » correspond au XXIe siècle, car c'est l'échéance que les États s'étaient donné lors du sommet de Rio de 1992 pour agir.

L' « Agenda 21 » doit répondre à cinq finalités:

- lutte contre le changement climatique;
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations;
- épanouissement de tous les êtres humains;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Un engagement fort pour l'avenir de la Loire



Impliqué depuis plus de 20 ans dans la protection de l'environnement, le Conseil général donne une nouvelle impulsion à son action, avec l'élaboration d'un « Projet territorial de développement durable » pour la Loire, aussi appelé « Agenda 21 ».

our agir concrètement et sur le long terme en faveur du développement durable, c'est de manière globale qu'il convient aujourd'hui d'envisager les choses. Il ne faut plus seulement protéger l'environnement, mais repenser nos modes de production et de consommation. Sa Charte de l'environnement arrivant à échéance, le Conseil général de la Loire franchit une nouvelle étape en élaborant un « Projet territorial de développement durable ».

Ce document, qui correspond à ce qu'on appelle un « Agenda 21 local », prendra en compte la notion de développement durable pour l'ensemble des domaines d'intervention du Conseil général.

Diminuer les consommations d'énergie

Le projet intégrera toutes les actions que mène déjà le Conseil général de la Loire en faveur du développement durable. En matière de lutte contre le changement climatique, un « Plan Climat Énergie » a été lancé mi-2009. Le Conseil général lui-même s'y implique! Un diagnostic est notamment en cours pour établir la performance énergétique de tous les bâtiments administratifs, mais aussi les collèges et les établissements sanitaires et sociaux dont le Conseil général a la responsabilité. Dorénavant, les nouvelles constructions prennent en compte ces préoccupations, comme en témoigne le futur collège de Veauche qui ouvrira à la rentrée 2012. Sa consommation énergétique sera d'environ 40 kWh/m²/ an, soit près de cinq fois moins que la moyenne actuelle!

Préserver les ressources naturelles

Dans le domaine de la protection des ressources naturelles aussi, l'intervention du Conseil général de la Loire est multiple. Il s'agit de la protection des ENS (Espaces naturels sensibles), des forêts, mais aussi de la gestion du patrimoine routier ou encore de la prévention des déchets. L'année 2010 devrait voir l'approbation du

« Plan départemental des déchets ». Un plan ambitieux qui reprend l'ensemble des objectifs du Grenelle de l'environnement. Cette année sera aussi marquée par la poursuite de l'élaboration du « Sage », le « Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Loire en Rhône-Alpes ». C'est un document essentiel qui met autour de la table les différents acteurs et utilisateurs de la ressource en eau.

Un développement solidaire

Mais l'originalité du projet est aussi de prendre en compte le développement durable dans tous ses aspects, y compris économique et social. Il est en effet désormais acquis que le développement ne pourra être durable que s'il est aussi équitable et solidaire. Par ses actions en faveur de l'éducation, de la formation, de la lutte contre toute forme d'exclusion et sa volonté d'assurer un développement équilibré du territoire, le Conseil général de la Loire joue un rôle particulièrement important à ce niveau.

La Loire à l'heure du développement durable

Le Conseil général essaie d'être un acteur exemplaire en matière de développement durable. Loire Magazine vous présente six projets où le volet environnemental est pris en compte.



Cette formation:

- diminue la consommation de carburant,
- limite l'usure de certaines pièces mécaniques,
- améliore le confort des usagers.

La Médiathèque de Neulise

- bâtiment raccordé à la chaufferie bois de Neulise,
- ventilation mécanique double flux pour récupération de l'énergie sur l'air extrait,
- équipement photovoltaïque de 300 m² intégré à la toiture,
- bâtiment "autosuffisant" qui produit autant d'énergie qu'il en consomme.







- diminue les gaz à effet de serre par la réduction des interventions,
- préserve la biodiversité en adaptant les techniques (hauteur de coupe, export des produits de fauche...) et les dates d'intervention aux talus,
- maintient les espaces écologiques préservés.

Mise en œuvre : après fin août, mais avant novembre

Le bio dans les collèges

L'expérimentation (en partenariat avec l'association ARDAB) porte sur :

- l'organisation, dans l'année, de 5 repas élaborés entièrement avec des produits issus de l'agriculture biologique,
- l'introduction régulière dans les menus de 1 à 2 produits issus de l'agriculture biologique.

*ARDAB : Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire

Mise en œuvre : expérimentation de septembre 2009 à juin 2010 Coût : le Conseil général prend en charge une partie du surcoût des repas, soit 10 000 euros

Le collège de Veauche

- très faible consommation énergétique de 40 kwh/an/m²,
- 360 m² de panneaux photovoltaïques assurant l'éclairage du bâtiment,
- équipements de cuisine économes en énergie et en eau,
- forte utilisation du bois : en bois d'œuvre, en combustible (pour le collège et les logements) et en façade,
- réutilisation des eaux pluviales pour les sanitaires,
- abris à vélos anticipant les besoins futurs.

Coût: 9,35 millions d'euros



Mise en service : septembre 2012 Coût: 15,5 millions d'euros

L'antenne du Conseil général à Montbrison Mise en service : projet en cours d'étude, permis de construire accordé le 3 février 2010

- murs extérieurs en ossature bois,
- isolation combles par ouate de cellulose,
- production de chaleur par chaufferie bois granulés de 108 kw,
- distribution de chaleur par dalle active et centrale double flux,
- valorisation des eaux pluviales,
- aucune source de lumière en incandescent ou halogène,
- 1 100 m² de toiture photovoltaïque, puissance totale de 152 kw pour un objectif zéro carbone.

Nicolas Bertrand anime jeux et ateliers dans une classe de 6°. Nicolas sensibilise les enfants en âge de comprendre l'impact de nos gestes. Pour que les consommateurs de demain aient l'esprit «écogeste». 2 heures d'ateliers appréciées par les élèves.

Des collégiens sensibilisés

Les enfants entendent parler de développement durable tôt. Leur faire prendre conscience des enjeux et les amener à réfléchir à leur niveau autour de cette problématique est important: ce sont les acteurs et les consommateurs de demain. Le Conseil général est le partenaire des initiatives « développement durable » au collège.

epuis plus de 10 ans, le Conseil général finance l'organisation d'animations dans les collèges. Ces animations sont réalisées par des associations regroupées au sein de deux réseaux: le Graine Rhône-Alpes et le Rene* Loire.

L'an dernier, plus de quatre mille élèves ont été sensibilisés dans une cinquantaine de collèges. Les interventions durent environ 2 heures.

En 2009-2010, cinq thématiques ont été retenues: les déchets, l'écocitoyenneté, les énergies renouvelables, la pollution sonore et « territoire et alimentation ».

10 ans déjà

Les établissements sont libres de choisir leur thème et les classes concernées. 80 % des animations ont lieu pour les 6°. « En entrant au collège, on commence à acquérir une certaine autonomie. C'est aussi l'âge où l'on devient responsable de ses gestes, explique Nicolas Bertrand, animateur pour la Frapna**. Par le biais de jeux et d'ateliers, nous essayons de leur montrer que par nos choix, nous pouvons tous avoir une influence sur le monde dans lequel nous vivons. En sensibilisant les enfants, nous touchons aussi les parents. »

Un concept qui séduit

Le Conseil général de la Loire subventionne aussi des actions pédagogiques en lien avec le développement durable, comme la création d'un jardin biologique ou la mise en place d'un atelier « zéro déchet ».

Certains collèges vont plus loin et se lancent dans une démarche d'établissement écoresponsable : l'ensemble des élèves est alors amené à se mobiliser autour d'un projet global. Un concept qui séduit de plus en plus : de trois en 2007, le nombre de collèges engagés dans une démarche écoresponsable est aujourd'hui passé à une quinzaine dans la Loire. Là encore, le Conseil général apporte un appui financier.

Lancée en 1994, l'opération Antitox est également reconduite chaque année: des conteneurs spécifiques sont installés dans les collèges pour les déchets toxiques tels que piles, solvants, peintures... Plus de 3 tonnes de déchets ont encore été collectées l'an dernier.

Découvrir la forêt

Par ailleurs, les scolaires peuvent bénéficier d'animations « nature » organisées au Grand Couvert, au cœur de la forêt départementale de Lespinasse.

Restauré à l'initiative du Conseil général de la Loire, ce site est idéal pour sensibiliser le jeune public aux thématiques en lien avec la forêt.

Là encore, les animations sont assurées par des associations ligériennes d'éducation à l'environnement et au développement durable. Elles sont accessibles à tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée.

^{*}Rene: Réseau d'éducation pour la nature et l'environnement

^{**} Frapna: Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature

Développement durable Tous concernés!

En matière de développement durable, il n'y pas de petites ou de grandes actions. L'important est que chacun agisse à son échelle. Voici trois exemples de ce que nous pouvons tous faire au quotidien.



Arthur Ellis16 ans, lycéen

« Le développement durable, nous en parlons presque tous les jours au lycée. En histoire-géographie, par exemple, nous avons étudié la question de l'eau sur la terre, le professeur nous a expliqué les risques si l'eau venait à manquer. En cours de français, nous avons créé une affiche sur le thème du développement durable. La planète se dégrade, il faut réagir, on ne peut pas dire qu'on n'est pas au courant! À la maison, nous recyclons tout ce qui est recyclable, nous trions les déchets, c'est devenu un geste naturel. Mes parents ont aussi installé des ampoules à économie d'énergie et on essaie d'économiser l'eau, en prenant des douches plutôt que des bains par exemple. Et si je vois quelqu'un jeter un papier par terre dans la rue, je le rappelle à l'ordre!»



Marie-Sidonie Edieux29 ans, assistante bilingue

« Je me sens très concernée depuis longtemps et encore plus depuis la naissance de ma fille. J'aimerais qu'elle grandisse en bonne santé et qu'elle connaisse un monde où l'on peut encore se baigner dans les rivières, les mers, voir des baleines et des orangs-outans! Depuis quelques années, j'ai modifié mes habitudes : je fabrique moi-même mes produits ménagers à base de bicarbonate de soude, vinaigre et savon de Marseille; j'économise l'eau, l'électricité au maximum; je privilégie les produits réutilisables, couches lavables pour ma fille, lavettes microfibres à la place des éponges... Nous avons aussi un composteur dans la cuisine. Et nous essayons de consommer de façon réfléchie : produits de saison, locaux et le moins de superflu possible!»



Chantal Daluz56 ans. secrétaire médicale

« l'essaie de choisir des produits avec moins d'emballages, je n'achète pas d'eau minérale et j'ai une machine pour faire ma propre eau gazeuse. Quand j'étais petite, les yaourts étaient vendus dans des pots en verre, les bouteilles étaient consignées. Aujourd'hui, tout est jetable, je ne suis pas sûre que ce soit un progrès car nous avons augmenté la quantité de déchets... Il faut revoir nos modes de consommation. L'autre aspect essentiel pour moi, c'est l'éducation. Je m'inquiète quand je vois le comportement de certains adolescents. Pour ma part, j'ai élevé mes quatre enfants dans le respect de la nature. Vous ne les verrez jamais jeter un papier par terre. Nos enfants et nos petits-enfants sont les premiers concernés, c'est leur terre, leur avenir qui est en jeu!»



C'est une réalité. Sept millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté. Il y a tout juste un an, le revenu de Solidarité active (rSa) a remplacé le Revenu minimum d'insertion (RMI) et l'Allocation parent isolé (API). Le rSa n'est pas une solution miracle. Toutefois, il contribue à maintenir la dignité. État des lieux dans la Loire.

n janvier 2010, quinze mille six cent soixante-treize Ligériens sont bénéficiaires du rSa. Cette nouvelle allocation est destinée aux plus de 25 ans ou aux moins de 25 ans avec un enfant, résidant en France. Le rSa s'adresse aux personnes aux ressources modestes et plus particulièrement à celles dont les revenus d'activités sont inférieurs à 500 euros. Il est géré par le Conseil général.

Entre soutien et encouragement

Pour favoriser l'insertion, le bénéficiaire du rSa se voit attribuer un référent de parcours. « Beaucoup appellent pour obtenir un contact avec un référent », informe l'agent d'accueil au service insertion du Conseil général, Rania Fandi, un service installé cours Fauriel à Saint-Étienne.

Un référent de parcours accompagne individuellement environ quatre-vingts allocataires. «On commence par le projet du bénéficiaire. On échange, on l'oriente. On retravaille parfois les CV, les lettres de motivation... Certains ont des projets surréalistes – par exemple, devenir chanteur, effectuer le négoce de vrais cheveux, faire du commerce de manioc... – et le souhait d'en vivre! Ces personnes-là sont orientées auprès de partenaires spécialisés. Elles sont aidées à faire le deuil de leur projet utopique et à en travailler un nouveau. Nous ne sommes pas là pour les

assister mais pour les aider à faire face à leurs responsabilités», raconte Nadia Bounouar, référente de parcours à Saint-Étienne. Les agents de l'insertion avouent aimer leur métier: « Voir les gens évoluer, sortir du dispositif rSa et obtenir des CDI nous rend heureux. Quand ils ont un travail et sortent du dispositif rSa, c'est grâce à eux seuls. »

Un public hétérogène

«On reçoit beaucoup de 40-50 ans. Mais en général, le public est assez hétérogène, confie Gaëlle Thiollier, référent de parcours insertion. Il y a beaucoup de couples au rSa qui se séparent en raison de soucis matériels et financiers.» La souffrance, notamment



psychologique, est présente. À l'accueil, Rania Fandi reçoit environ trois cents appels par jour: «Souvent en colère contre la société, les personnes sont parfois agressives, avec des factures impayées, du surendettement... Elles nous téléphonent pour que les choses aillent plus vite. Il m'arrive d'avoir des insultes, des menaces qui mènent parfois aux dépôts de plaintes. Mais dans l'ensemble, le contact se passe bien. Je suis là pour renseigner, pour écouter. Certains sont reconnaissants. On nous a même offert un tableau!»

Le phénomène de « crise »

« Nous voyons de plus en plus les effets de la crise économique, témoigne Patrick Barrasson, expert insertion au Conseil général. Les intérimaires, autrefois en petits contrats, se retrouvent aujourd'hui au rSa. Il y a 2 ans, nous avions deux fois plus de personnes qui sortaient du système que de rentrées. Aujourd'hui, c'est l'inverse... »

Peggy Chabanole

→ TÉMOIGNAGES



Sandrine, 39 ans

Saint-Étienne, divorcée.

«Je me suis retrouvée au rSa suite à mon divorce il y a 5 ans, car je n'avais jamais travaillé. J'ai récemment créé une activité avec une déclaration de ressources. Le rSa complète mes revenus qui restent faibles.»



Christine, 48 ans

Roanne, célibataire, un enfant à charge.

«Quand vous êtes au rSa, moralement, vous touchez le fonds. Je me prive de nourriture pour pouvoir payer mes factures. On vit isolé, en étant le "vilain" petit canard d'une société où l'argent et le pouvoir sont primés. Les gens s'éloignent de vous. Bien que j'essaye de cacher ma situation, je crois qu'elle se lit dans mes yeux...»



Ange, 44 ans

Roanne, divorcé, un enfant à charge.

«J'ai toujours travaillé. J'ai bien gagné ma vie. J'ai tenu un commerce que j'ai vendu il y a 2 ans. Je me suis retrouvé sans emploi et tout a dégringolé. Mes fins de mois avec le rSa? Difficiles, "surtout les trente derniers jours" comme disait Coluche. C'est tout à fait cela. Mes factures sont plus élevées que ce que je touche.»

POINT DEVUE



Jean-François BARNIER

Conseiller général chargé de l'Insertion

«On peut travailler et être soutenu. »

Loire Magazine: Le Conseil général "pilote" le rSa. Qui se charge du versement?

Jean-François Barnier: L'allocation est attribuée par le Président du Conseil général. Le paiement est effectué par les Caisses d'allocations familiales (CAF) de Saint-Étienne et de Roanne et la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Loire pour les exploitants ou salariés agricoles.

Loire Magazine: Le rSa réconcilie travail et solidarité...

Jean-François Barnier: Oui. Il vise à augmenter les ressources de nombreux travailleurs pauvres (quatre mille deux cent soixante-cinq foyers dans la Loire). On peut travailler et être soutenu. Pour ceux qui n'ont pas de travail, il a pour ambition de faciliter le retour à l'emploi et de favoriser le travail régulier.

LE RSA EN CHIFFRES

- 460,09 euros pour une personne seule sans enfant à charge.
- 690, 14 euros pour un couple sans enfant.
- 1,7 million d'allocataires français.
- 15 673 allocataires ligériens en décembre 2009 dont: 28 % ont moins de 30 ans, 54 % ont 30-50 ans, et 18 % ont plus de 50 ans.
- 50 % des bénéficiaires ligériens sont des Stéphanois.

Agroalimentaire Des recettes qui marchent

Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es...

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la qualité de ce qu'il y a dans nos assiettes. Au cœur des terres agricoles de la Loire, les industriels de l'agroalimentaire ne s'y sont pas trompés. Viandes, fromages, plats cuisinés, chocolats, biscuits, eaux... La Loire fabrique une palette de produits de qualité. Zoom sur trois entreprises au parcours original, soutenues par le Conseil général.

→ PROVOL INDUSTRIE

«Mes meilleurs tests? Mes trois enfants!>>

rovol» pour «PROfessionnels de la VOLaille». Jambons, rôtis, ballottines, jambonnette de poulet confit, gésiers de

poulets... Chez Provol Industrie, on cuisine la volaille sous toutes ses formes. Et une autre spécialité: la salade de museaux... Mais pourquoi de la volaille? « Nous sommes traiteurs de charcu-

terie... Mais au cœur de la capitale du saucisson, ça aurait été difficile de trouver une place avec de la charcuterie de porc », explique Michel Nigay, président-directeur général (PDG) de Provol Industrie.

Mais une usine, ça vit sans arrêt... Nous Industrie

devons toujours aller de l'avant, investir dans l'entreprise et dans les produits! Par exemple, Provol

produits de qualité, explique Michel Nigay.

Industrie crée chaque année cinq à six nouveaux produits. » Et quand on demande au PDG de quelle manière il teste ses produits, il répond malicieusement: «On

travaille beaucoup au feeling. Mon meilleur test? Mes trois enfants!» ■

* Fonds d'action pour le développement économique

L'agroalimentaire dans la Loire

Saint-Haonle-Châtel Viricelles

- secteur industriel
- / 400 emplois agroalimentaires.

Volaille et museau pour les pros

Les clients de Provol Industrie sont des professionnels, des cantines scolaires. des bouchers, des hôpitaux ou encore des industriels qui utilisent la volaille dans des salades, des sandwiches...

Une usine entièrement refaite

Créée en 1986 à Viricelles, Provol Industrie dépose le bilan en décembre 2007. Michel Nigay, client de la société, laisse parler son cœur et son attachement à la Loire et décide de reprendre l'entreprise et ses salariés. Tout est à revoir, le bâtiment est mal entretenu, les machines sont vieillissantes. «On avait une image à redorer, mais surtout une usine entière à refaire», commente le PDG. Pour ces travaux, dans le cadre du Fadel*, le Conseil général de la Loire a soutenu Provol Industrie à hauteur de 100 000 euros.

Aujourd'hui, la situation s'est assainie. « Nos produits sont reconnus comme des



EN CHIFFRES

- 10 salariés.
- Environ 70 clients.
- Environ 50 produits.
- 1.8 million d'euros de chiffre d'affaires.

→ SYNERGIA

L'art de se soigner autrement

pour se prémunir des principales maladies (cancers, maladies cardiovasculaires...), il est important d'avoir une hygiène de vie, une alimentation équilibrée et de faire du sport... Pour pallier les déséquilibres liés à nos modes vie, Ludovic Prédal s'est lancé dans le complément alimentaire en créant Synergia, à Saint-Étienne, en 1996.

Des produits inscrits au Vidal

Via ses douze compléments alimentaires, Synergia permet aux patients de lutter contre le stress, le diabète, les risques cardio-vasculaires, les douleurs articulaires, les aléas liés à la grossesse ou la ménopause... « Nos produits sont inscrits au Vidal et prescrits par les médecins, explique le président-directeur général. Ils sont sérieux et peuvent facilement évoluer puisque liés à une législation moins contraignante que celle des médicaments. » Concrètement, Synergia est propriétaire

des brevets et sous-traite à l'industrie pharmaceutique la fabrication de ses compléments alimentaires.

Du bio et du développement durable

En juillet 2009, Synergia a racheté un laboratoire de plantes fraîches bio. Désormais, l'entreprise stéphanoise commercialise dix-sept plantes (artichaut,



aubépine, cassis, fucus, marron d'Inde, valériane...). Elle détient également un procédé de fabrication breveté nommé « suspension intégrale de plante fraîche » (SIPF), qui permet de conserver la totalité des actifs des plantes...

Pour stocker et travailler ces plantes, Synergia va construire un bâtiment au Chambon-Feugerolles... Là encore, Ludovic Prédal fait le pari de la nature: cet établissement sera en bois, récupérera les eaux de pluie et aura une terrasse végétalisée. Un investissement de 760000 euros pour un bâtiment qui devrait voir le jour en 2011. ■

EN CHIFFRES

- 8 salariés.
- synergia
- Environ 4 000 pharmacies clientes.
- 12 compléments alimentaires et
- 17 plantes pour la phytothérapie.
- 4 millions d'euros de chiffre d'affaires.

→ MONS FROMAGER AFFINEUR

Des fromages qui vont bon train!

n 1965, Mons « Père et Mère » arpentaient les marchés du Roannais pour vendre les produits régionaux. Aujourd'hui, les frères Hervé et Laurent Mons ont pour premier client importateur les États-Unis, forment les maîtres fromagers du monde entier et proposent leurs fromages sur les tables des plus illustres comme des plus modestes, peut-être sur la vôtre...

La Maison Troisgros comme tremplin

« J'ai une chance extraordinaire, commente Hervé Mons. Je fabrique du fromage... un aliment qui produit du plaisir! Et pour ça, je suis à la fois au cul de la vache et à la table des épicuriens les plus exigeants! » Ses fromages, il les récupère auprès des producteurs ligériens et dans toute la France. La qualité et le bouche à oreilles aidant, Mons Fromager Affineur a développé son activité

avec des magasins à Roanne, Renaison,

Montbrison et Lyon. En collaboration avec Laurent Mons, Hervé Mons a créé Opus Caseus Concept, un institut de formation des maîtres fromagers. Séduit par la qualité de ses fromages, son ami d'enfance Michel Troisgros l'a accompagné pour occuper les plateaux des grandes toques françaises...

L'affinage en tunnel ferroviaire

La Maison Mons aime « soigner l'affinage » de ses fromages... En mars 2009, naissait



La Compagnie d'affinage des caves de la Collonge. Originalité de la démarche, c'est dans un tunnel ferroviaire désaffecté à Ambierle que Hervé Mons fait affiner ses produits mais aussi les gruyères et autres beaufort, saint-nectaire de ses clients... Pour l'aménagement du tunnel, la société a bénéficié d'un Fadel* du Conseil général de 69 800 euros. Mons Fromager Affineur continue d'innover! Prochainement, il ouvrira un bar à fromages dans sa boutique lyonnaise...

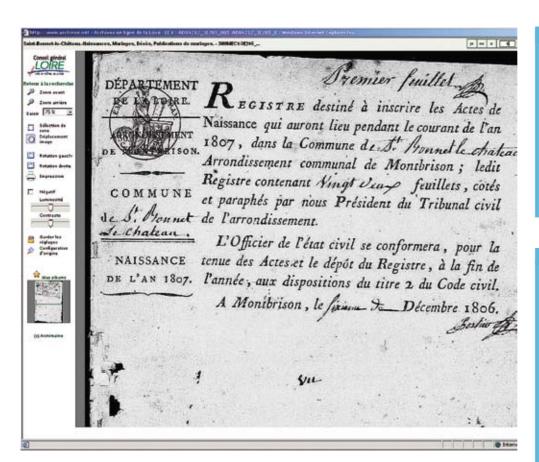
* Fonds d'action pour le développement économique de la Loire

EN CHIFFRES

- 50 salariés.
- Exportation dans 20 pays.
- Environ 9 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les Archives de la Loire en ligne

Vous souhaitez consulter l'acte de mariage de vos ancêtres sans avoir à vous déplacer ? Aujourd'hui, c'est possible sur www.loire.fr. Amateurs ou professionnels, accédez aux Archives départementales de la Loire gratuitement sur simples « clics ». Avantages...



Professionnels, généalogistes, étudiants ou simples curieux remplissent régulièrement les salles de lecture des Archives départementales. Pour permettre à tous d'accéder, en France comme à l'étranger, aux documents ligériens, le Conseil général de la Loire a fait numériser plusieurs millions d'actes issus notamment des registres paroissiaux et d'état civil. Le tout consultable depuis votre ordinateur...

Des recherches pratiques pour tous

Les Archives en ligne, c'est pouvoir retracer l'histoire de sa famille de chez soi sans avoir à éparpiller papiers, registres, sur les tables des Archives départementales. C'est également avoir accès aux plus anciens documents, aujourd'hui non communicables en raison de leur fragilité.

Cinq années de numérisation

Les documents ont été numérisés par le biais de photographies numériques durant cinq ans, de 2003 à 2008. La Loire est l'un des départements pionniers en matière de politique numérique. En salle de lecture depuis 2003, le public pouvait déjà consulter les documents numérisés. Aujourd'hui, grâce à la mise en ligne, il le peut depuis son domicile!

Peggy Chabanole

LES CHIFFRES

Les Archives en ligne, ce sont :

- 5 années de préparation des documents numérisés.
- 1,8 million d'images.
- Environ | 0 000 consultations par mois attendues.

TÉMOIGNAGE

La recherche de Caroline

Caroline est alsacienne. Ses arrièregrands-parents étaient montbrisonnais. Mais qui étaient-ils vraiment?

Depuis son domicile, Caroline se connecte sur loire.fr. Nouvelle rubrique : les Archives de la Loire en ligne.

Devant elle, trois options de recherche sont disponibles :

- les registres paroissiaux où l'on retrouve les actes de baptêmes, mariages et sépultures de 1469 à 1793;
- les registres d'état civil pour les naissances, mariages et décès de 1793 à 1909;
- les tables décennales, index alphabétique des noms de familles pour les naissances, mariages, décès, de 1792 à 1902.

Dans la sous-rubrique «état civil» puis «mariage», Caroline retrouve un acte original de 1888 qu'elle peut imprimer.

→ UN HOMME

Jean-Louis Bissardon Un producteur «aux pommes»



es fruits, Jean-Louis Bissardon en connaît un rayon. «J'en mange depuis tout petit. Mes parents en produisaient », explique-t-il. Pas étonnant donc qu'il ait décidé d'en faire sa matière première il y a une quinzaine d'années. Acidité, amertume, arôme, structure, couleur, origine... Le producteur de Cellieu passe tout au crible pour réaliser les meilleurs mélanges. L'ensemble est transformé sur place, dans

une logique de développement durable. Les jus, compotes et nectars n'ont désormais plus de secrets pour lui. Prochain défi: lancer une gamme bio et régionale.

→ UN PRODUIT

Un concentré de fruits

Fruits rouges, d'été ou d'automne, l'entreprise Bissardon développe trente-cinq produits issus d'une production locale. Sa gamme de bouteilles de 25 cl a été primée au salon de

> l'Agriculture. Elle trône aussi sur les tables des grands chefs.

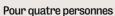
> « Nous transformons les fruits en les préservant. Ici, pas de conservateurs, ni de colorants! », souligne Jean-Louis Bissardon.

> À goûter: le jus de tomate, de cerise, le nectar d'abricot ou l'une des six variétés de jus de pomme.



Bissardon Jus de Fruits Station fruitière Chantarot 42320 Cellieu

Tél.: 04 77 73 90 41



Temps de préparation : 30 min Temps de cuisson :



14 + 3 min

Ingrédients Pour le moelleux :

100 g de beurre fondu
160 g de sucre
160 g de poudre
d'amandes
3 œufs
40 g de farine
1 sachet de levure
340 g de potimarron
cuit dans du lait
légèrement salé,
égoutté et passé
au tamis

Pour la catalane :

300 g de crème fraîche liquide 10 cl de lait 100 g de sucre blond 2 jaunes d'œufs 1 fève de tonka ou à défaut un bâton de cannelle

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF!

Moelleux à la courge potimarron Catalane à l'infusion de fèves de tonka

Lionel Githenay,

Restaurant Les Iris

à Andrézieux-Bouthéon



Moelleux:

1. Mélanger tous les ingrédients pour obtenir une préparation lisse et homogène.

2. Remplir aux trois-quarts des cercles chemisés (beurre, sucre) de 7 cm de diamètre. Cuire à 170°C pendant 14 min. Démouler et servir tiède.

Catalane:

- 1. Mélanger les jaunes d'œufs pour les blanchir.
- 2. Caraméliser le sucre. Retirer du feu. Ajouter les liquides et la fève râpée.
- 3. Verser sur les jaunes et cuire 2-3 min à 85°C comme une crème anglaise.

 Servir tiède ou froid avec le moelleux.



27

Expressions des élus

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Une Loire durable pour tous!

En lançant ce projet «Loire Durable», nous voulons engager le Conseil général de la Loire dans un nouveau mode de développement économique et social responsable, qui respecte les ressources naturelles du département et implique toutes les parties prenantes.

Une ambition politique d'agir autrement, localement et globalement

L'ambition est de partager une vision du département et de son développement pour, collectivement, s'engager vers un développement solidaire et durable. Notre projet exprime la volonté d'agir de vos élus départementaux, au service des habitants et de la Loire. Ce projet est «en marche»: il s'inscrit dans la continuité de nos actions, dans une dynamique qui se poursuit en évoluant.

Les objectifs sont concrets et pratiques: mettre notre Département sur les rails du développement durable

Dans ce domaine, il y a beaucoup de discours et parfois peu d'actes. La majorité départementale a intégré très concrètement le développement durable dans toutes ses politiques, et demain elle le labélisera.

Dans ce programme certaines actions sont déjà engagées comme le Revenu de Solidarité Active (rSa), le développement du réseau de car TIL; d'autres en revanche seront initiées prochainement. Parmi les opérations prioritaires, un plan climat départemental, la mise en place de critères d'éco-conditionnalité des aides allouées par le conseil général, une gestion durable des routes, une nouvelle politique dans le domaine de l'eau, le développement des circuits courts...

Nous pensons que l'avenir de notre département mérite mieux que de simples postures purement politiciennes et caricaturales. Or, les prises de positions des groupes départementaux d'opposition reflètent trop souvent la simple critique, sans recul ni discernement, sans projet concret.

Face à la crise que nous traversons, nous répondons présents pour poursuivre et accentuer ensemble le développement solidaire, durable de notre département dans l'intérêt des hommes et des femmes qui le font vivre!

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire.

Le groupe de la droite, du centre et indépendants Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler. www.unionpourlaloire.fr

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Le handicap et son accompagnement

Notre Groupe a voté le Schéma Départemental du Handicap 2010-2014, le 11 février 2010, à la date anniversaire de la loi sur le Handicap.

Dans ses orientations et ses fiches actions nous avons retenu de nombreux points positifs ou novateurs qui correspondent aux termes de la loi.

Il s'agit, désormais, d'un schéma unique adultes et enfants ce qui permet d'affirmer d'autant plus fortement le rôle du Conseil général chef de file de l'action sociale départementale et aussi de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Il existe une volonté manifeste de favoriser le choix de vie autonome en soutenant la vie à domicile et les aidants, de favoriser l'accompagnement à la vie sociale, l'accès et le maintien dans l'emploi, de valoriser les accueils diversifiés et les solutions alternatives à la vie en établissement.

Pour l'enfance handicapée nous avons retenu l'engagement d'une coopération entre l'éducation nationale et le secteur médico-social.

Un des points forts et majeurs de ce schéma appelle à fluidifier le système d'accompagnement résidentiel en permettant aux jeunes adultes maintenus en établissement pour enfants, au titre de l'amendement Creton, de séjourner dans des structures adaptées à leur situation et de permettre aux personnes en attente d'hébergement, et qui sont sans solution immédiate, de pouvoir intégrer ainsi une place en structure.

Nous sommes favorables à la programmation et à la planification d'ouverture de places et à l'accompagnement de l'avancée en âge des personnes handicapées maintenues à domicile auprès de leurs familles ou placées en établissements ne correspondant pas forcément à leur besoin pour leur permettre de séjourner dans des unités adaptées et spécifiques pour personnes âgées vieillissantes.

Le Budget 2010 en faveur des personnes handicapées prévoit une hausse de 14 %, la plus forte augmentation de tout le Budget et l'impact financier pour la durée du schéma connaîtra une importante progression pour l'hébergement et la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Nous n'ignorons pas le travail considérable des associations qui ont participé aux côtés des acteurs institutionnels à l'élaboration de ce schéma.

Notre Groupe a conscience de leur investissement et a voté au Budget 2010 plusieurs mesures en faveur des personnes handicapées : transports, habitat, culture, sport, accessibilité.

Les conseillers généraux: Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél.: 0477484076

Courriel: élusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Élections régionales : une victoire pour la gauche.

Les résultats des élections régionales nous conduisent à tirer des leçons quant à la façon de conduire la politique de notre pays.

Les électeurs qui se sont déplacés pour aller voter ont montré qu'aux mauvaises imitations ils préféraient les originaux. Les échanges nauséabonds générés lors des débats sur l'identité nationale ont ramené les brebis égarées à la maison mère et le maquillage à l'eau de rose frelatée de la politique nationale n'a pas suffi à leurrer un électorat que l'on nous annonçait indécis.

Quant à ceux qui proposaient, soit un consensus mou, soit une politique de non-implication, ils ont dû se contenter des miettes.

La politique spectacle, le non-respect des engagements pris, le non-respect des partenaires et la poursuite d'une politique au service de la « caste des amis », en faveur du capital, au détriment de l'emploi et du progrès social ne sont pas de nature à motiver le citoyen qui, chaque jour en constate les effets néfastes. Nos jeunes ne trouvent pas d'emploi, leurs parents se retrouvent au chômage.

Nos entreprises ferment en entraînant leurs sous-traitants. Les agriculteurs ne peuvent plus vivre de leurs productions pendant que les grands groupes de l'agroalimentaire dégagent des profits indécents

La politique de l'UMP qui se traduit par la montée du chômage, de la précarité et des inégalités a été lourdement sanctionnée. C'est une victoire pour la gauche et les écologistes, et pour tous ceux qui souhaitent un changement urgent de politique: arrêter cette politique en faveur des plus riches avec le paquet fiscal de plus de 14 milliards d'euros, arrêter ces dizaines de milliers de postes supprimés dans la fonction publique (enseignements, agents hospitaliers, policiers...).

Concernant Loire Magazine, cette revue oublie souvent étrangement de citer le conseiller général du canton concerné par une manifestation départementale ou par le déplacement de son président, mais n'oublie pas de mettre en exergue le parlementaire du secteur. Ce manque de respect des lecteurs, par le déni de leur vote lors des élections cantonales, est intolérable. Loire Magazine ne doit pas devenir Loire Magazine UMP.

Serge Vray, Marc Petit, René Lapallus

Tél.: 0477484286 Fax: 0477484287 Mail: groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Politique départementale du handicap : peut mieux faire...

Le Conseil général a adopté le II février dernier son nouveau schéma du handicap, cinq ans jour pour jour après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. C'est l'occasion de faire un bilan de l'action départementale dans ce domaine.

Les personnes en situation de handicap constituent une population particulièrement fragile. Cette fragilité est aggravée par les politiques nationales de ces dernières années : déremboursements de médicaments, hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, taxation des indemnités des victimes d'accidents du travail, dispositifs de ressources (pensions d'invalidité, rentes d'accident du travail...) qui demeurent extrêmement bas...

L'action de notre collectivité – qui exerce des compétences majeures dans ce secteur – est donc très attendue. Faute de moyens budgétaires mais aussi de véritable volonté, la Majorité départementale se contente pourtant de la mise en œuvre d'une solidarité a minima.

Le Schéma départemental du Handicap 2010-2014 n'est pas à la hauteur des attentes. 250 adultes sont concernés par le problème de l'hébergement, mais seulement 60 places devraient être créées en 5 ans. Aucun moyen nouveau n'est déployé pour faire face à la problématique de l'avancée en âge des personnes handicapées (les plus de 45 ans représentent déjà 40% des personnes accueillies). Certes, l'État est le premier responsable du manque de moyens que notre collectivité peut consacrer au handicap. Mais l'exécutif départemental refuse de réagir au contraire de Départements comme la Saône-et-Loire qui ont obtenu que le Conseil d'État astreigne l'État à tenir ses engagements.

La Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ne peut traiter les demandes dans des délais raisonnables. Un simple renouvellement de carte de stationnement prend plus de quatre mois! Là encore, la responsabilité de l'État qui doit 34 millions d'euros aux MDPH du pays est incontestable. Pour la Loire, cela s'est concrètement traduit par la suppression de 4 postes affectés au traitement des dossiers. Mais comment la majorité départementale a-t-elle pu accepter que ce partenaire principal ne tienne pas les engagements financiers inscrits dans la convention?

L'obligation du taux d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés dans les effectifs départementaux n'est pas respectée! Avec seulement 3,12 %, notre collectivité est loin d'être exemplaire. Et, lorsque nous demandons au Président du Conseil général de corriger cela, il se contente de répondre qu'il est trop difficile de trouver des travailleurs handicapés ayant le niveau requis!

Cinq ans après la loi de 2005, il reste manifestement encore beaucoup à faire pour mettre un terme aux préjugés et donner une véritable égalité des chances aux personnes en situation de handicap...

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues : René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot. Courriel: groupe-ps@cg42.fr

Site internet: www.loireagauche.fr



Jean Dell,

des planches stéphanoises à la scène parisienne

Qui ne connaît pas le discret greffier Lemonnier dans la série *Le juge est une femme* diffusée sur TF1 ? Jean Dell apparaît souvent sur le petit comme sur le grand écran. Entretien avec l'acteur stéphanois en toute simplicité et sans jouer la comédie.

a première fois que l'on a vu Jean Dell sur les planches, c'était à Saint-Étienne. Il y a pris ses premiers cours de théâtre. Aujourd'hui, à 50 ans, Jean Dell a un beau palmarès: il a joué dans une vingtaine de films et une centaine de téléfilms.

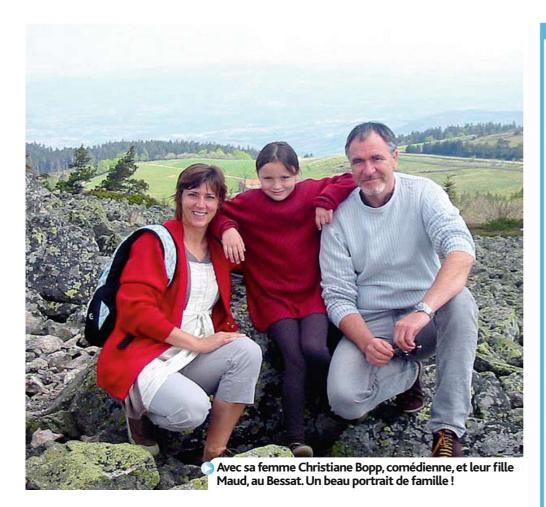
De bagagiste à chauffeur

Il a 20 ans lorsqu'il s'installe à Paris.

Pour payer ses cours de théâtre, Jean Dell se fait embaucher comme bagagiste dans les hôtels de luxe. Il devient ensuite concierge puis chauffeur. Il fréquente des stars mondialement connues. «Cela ne m'a pas du tout aidé pour ma carrière. À l'époque, j'avais parlé à Grégory Peck. J'attends toujours son aide!», avoue l'acteur avec humour. À 22 ans, il abandonne le théâtre pour un poste de chauffeur au Ritz.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

Jean Dell ne se voit pas finir sa carrière comme chauffeur et décide de prendre la plume. Il écrit des sketches pour l'émission *La Classe*, plateau situé à côté du tournage de la série *Tribunal*. Providence et coup du sort! « *Un jour, on m'a demandé de remplacer l'acteur qui jouait le rôle de l'huissier. Très malade, il est décédé.*



J'ai interprété ce personnage durant deux ans et demi. » Le malheur des uns...

Un auteur à succès

Se transformer en huissier, greffier ou en gendarme... Jean Dell aime aussi jouer l'homme de l'ombre. Il signe, dans les années 1990, les chroniques de Claude Villers sur France Inter. Il crée et interprète également plusieurs sketches de l'émission *Les Grosses Têtes*.

Avec son ami Gérald Sibleyras, il écrit une pièce intitulée *Un petit jeu sans conséquence* qui reçoit 9 nominations aux Molières 2003 dont celle du meilleur auteur francophone vivant et de la meilleure pièce de création française. Cette pièce a fait l'objet d'une adaptation cinématographique en 2004. «*Écrire et être sur scène se complètent parfaitement*», confie le Stéphanois.

Les rôles du « British »

Jean Dell ne fait pas le difficile : «*J'accepte tous les rôles*». Les hommes discrets, les costumes-cravate lui vont bien : «*J'aime le style british*.» Il avoue préférer jouer

les personnages populaires comme le routier communiste dans Sa raison d'être ou encore le gendarme dans Le Missionnaire avec Jean-Marie Bigard. « J'aime interpréter la personne primaire. Je me sens bien dans ces rôles. D'ailleurs, on ne me le demande pas assez souvent », admet le comédien.

Stéphanois dans l'âme

L'acteur stéphanois réside en Normandie. « Avoir vécu presque trente ans à Paris, c'est suffisant. Désormais, je vis dans un coin de verdure à 1h30 de la capitale et c'est parfait. » Devenu normand par la force des choses, Jean Dell reste stéphanois dans l'âme. « Il s'agit de ma ville natale. Mon père était pompier et j'ai vécu à la caserne de Chavanelle. J'y ai aussi fait mes études. » Et qu'en est-il aujourd'hui? « Je retourne fréquemment à Saint-Étienne. J'ai mes parents, toute ma famille dans la Loire. Je retrouve le village du Bessat, les balades à Saint-Victor-sur-Loire. Je fais également mes courses à Centre Deux. »

Peggy Chabanole

SOYONS CURIEUX

Avec quels acteurs a-t-il aimé jouer?

- Victoria Abril, attachante et spontanée;
- Jean-Marie Bigard, mon véritable ami;
- Mimie Mathy, une vraie gentille;
- et Florence Pernel, Jean Dujardin...



Si Jean Dell était...

• Un héros?

Le sherpa qui fut le premier à gravir l'Everest aux côtés de Hillary, Tensing Norgay.

• Une pièce de théâtre ?

Le voyage de Monsieur Perrichon, d'Eugène Labiche.

• Un proverbe?

«La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre moitié misérable.» La Bruyère

Un nom?

Geandel! Mon vrai nom de famille. On l'écrivait avec un "J" au générique de mes premiers films. J'ai donc décidé de prendre un pseudonyme sans trahir la sonorité.

FILMOGRAPHIE

Une vingtaine de films, dont:

1998 : Le Schpountz, de Gérard Oury.

2004: The Pink Panther, de Shawn Levy.

2006 : Danse avec lui, de Valérie Guignabodet

2009 : Le Missionnaire, de Roger Delattre

Et une centaine de séries, dont:

Années 1990: Tribunal

Depuis 2000: Le juge est une femme

2010 : Clem



Bouthéon • Base de Loisirs de St-Just St-Rambert • Firminy

Tout le programme sur www.loireenfete.com ou au 04 77 43 59 14

(accueil de l'Agence Départementale du Tourisme)

